

## Droit suite bail usage professionnel

Par nini63\_old, le 05/11/2007 à 15:56

Bonjour

Les grands-parents de mon époux ont fait une donation partage à leur fils unique de tout leur bien. Sa grand-mère a l'usufruit des ses biens jusqu'à sa mort.

La grand-mère de mon époux a fait un bail à usage professionnel pour que celui-ci puisse s'installer comme éleveur dans cette propriété. A sa mort, serions nous expulsés ? Que va devenir notre exploitation ?